



Le Bulletin d'Information Communal

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En décembre 2019, j'écrivais « *j'espère que l'année 2020 sera une année qu'on pourra noter 20/20* » c'est raté, c'est le moins que l'on puisse dire.



Qui aurait pu imaginer la catastrophe qui nous est tombée dessus avec cette pandémie sans fin ! Plus de 60 000 morts ! Qui aurait pu imaginer une vie restreinte, des sorties limitées et avec un justificatif ! Pas de restaurant, pas de vie culturelle, pas de contact avec les proches etc... Plus de sourire. Rien qu'un masque et un mètre de distance. Terrible !

En mars-avril, il nous semblait que ces sacrifices seraient de courte durée, un passage obligé en quelque sorte. Beaucoup (j'en fais partie) croyaient déjà en des jours meilleurs. Puis cela a recommencé et, pire, ce n'est pas fini.

Nous avons dû, comme d'autres municipalités, faire face au problème de l'approvisionnement des masques, du gel hydroalcoolique. Nous avons dû, comme d'autres, d'abord fermer l'accès aux services, puis les règlementer. Nous avons dû appuyer la direction de l'école pour permettre le respect du protocole sanitaire imposé par l'Education Nationale.

Tout le monde a joué son rôle. Tout le monde a pris ses responsabilités. Et il faut, encore une fois, saluer l'engagement de tous ceux qui étaient en première ligne et les remercier.

La vie municipale et associative a été complètement chamboulée. Visioconférences, réunions du conseil municipal -sans public- dans la salle festive. Pratiquement, toutes les manifestations associatives annulées. Une seule a réussi à tirer son épingle du jeu : le messti

Mais tout cela vous le savez. Ce que nous ne savons pas c'est la suite. Il y a certes l'espoir, l'immense espoir en la vaccination. La vaccination, certes, mais c'est pour demain. Aujourd'hui il faut encore rester concentré sur les mesures sanitaires. Il faut rester responsable pour soi, les siens et les autres en respectant tout simplement les consignes sanitaires

Il ne faut pas se leurrer d'autres problèmes nous attendent : les problèmes économiques. Les commerçants, les restaurateurs, pour ne citer qu'eux, ont trop souffert. Il faut continuer à les encourager localement. Cela dépend de nous, entièrement de nous.

Avant de conclure, ayons une pensée pour les victimes de la Covid et pour leur famille. Tellement préoccupés par le quotidien et les contraintes imposées qu'on les oublie parfois.

Gardons l'espoir, croyons en l'homme et ses facultés d'adaptation, et des temps meilleurs viendront. C'est ce que je vous souhaite du fond du cœur. Prenez-soin de vous et des autres !

Le Maire
Alfred INGWEILER

CHANTIER « rénovation assainissement et conduite d'eau potable », Rue Principale

Le chantier suit son cours et progresse plutôt bien malgré un jour d'intempérie et une interruption des travaux suite à la COVID qui avait touché quelques ouvriers. (cas contacts)

Le collecteur assainissement est posé, les branchements individuels ont démarré.

En ce qui concerne l'eau potable 276 m sur 592 mètres sont en place.

L'entreprise sera en congés du 18 décembre 2020 au 11 janvier 2021. Durant cette période la traversée par la rue principale sera possible avec les conditions de circulation réduites liées à l'état de la chaussée. Cependant la déviation du village reste en place, la traversée étant essentiellement destinée pour les résidents du village et l'accès aux commerces.

Le chemin d'exploitation « Langstross » endommagé suite à la circulation des gros engins pour le transport des déblais sera remis en état.

STATIONNEMENT INTERDIT



Un arrêté d'interdiction de stationner a été pris par la municipalité.

Il concerne la **Rue de PHALSBOURG** des deux côtés de la rue.

En effet ces derniers temps des riverains étaient confrontés de plus en plus souvent à des difficultés de passage à cause de véhicules mal garés.

Ces situations risquaient aussi de compromettre la sécurité du quartier, empêchant une ambulance ou les pompiers d'accéder aux différentes habitations.

Un panneau « voie sans issue » sera également mis en place.

Chaque riverain du secteur a été informé directement par courrier et il va donc de la compréhension de chacun pour que l'intérêt général soit sauf.

SOUTIEN aux COMMERCES LOCAUX

La situation est dure pour tous.

Mais elle l'est particulièrement pour les commerces et en ce qui nous concerne les commerces de proximité.

A Ernolsheim ils sont au nombre de quatre. Trois restaurants et une épicerie-dépôt de pain.

Vous les connaissez tous. Imaginez Ernolsheim sans eux.

Alors encouragez-les et permettez-leur de survivre : consommez local !

FETES des AINES

Les conditions et la réglementation sanitaires liées à la COVID ne permettront pas de réunir les aînés en début d'année comme c'était envisagé.



Avec la nouvelle salle festive il était prévu que la manifestation se tienne courant janvier.

Le sort en a décidé autrement. C'est ainsi et il faut l'accepter car il en va de la santé, pour ne pas dire de la vie de tous. N'oublions pas qu'à partir de 65 ans les aînés font partie de la population dite « à risques ».

Nous aurions pu, à l'instar d'autres communes, remplacer cette fête par la remise à domicile soit d'un paquet cadeau, soit d'un repas à emporter.

Mais la fête des aînés, comme son nom l'indique est une fête et doit rester fête. Une fête destinée à se faire rencontrer les villageois qui n'ont pas forcément l'occasion de se voir au courant de l'année. Un moment d'échange et de convivialité.

Porter quelque chose au domicile de chacun va à l'encontre du but recherché et c'est pour cela que la commission des fêtes a suivi l'argumentation du maire et a décidé d'attendre des jours meilleurs pour organiser cette rencontre attendue probablement par tous. En juin comme dans le bon vieux temps ?

En espérant que la COVID comprenne cette situation.

CARNAVAL DES ENFANTS

La commission « fêtes » organisera l'après-midi carnavalesque le **mercredi 17 février 2021**.



Enfants et parents sont invités à participer au défilé qui débutera à 14h30 et qui traversera le village jusqu'à la salle festive, où un goûter leur sera offert par la commune.

Un flyer distribué le moment venu, donnera toutes les **informations utiles** en fonction de l'avancée du chantier de la rue principale et des restrictions sanitaires.

JOURNEE CITOYENNE

La « journée citoyenne » annuelle organisée par la municipalité aura lieu le samedi 24 avril 2021.

Divers travaux de réparation, embellissement... sont prévus au programme.

Un courrier avec tous les détails sera distribué dans les BAL le moment venu.

Vous pouvez dès à présent vous adresser à la mairie pour vous inscrire et/ou obtenir tout renseignement utile.

BONS CADEAUX pour les ENFANTS

Comme la fête des aînés, la fête de Noël a aussi dû être annulée au grand regret des organisateurs et animateurs habituels.

Lors de cette fête de Noël qui se déroulait habituellement à l'église, la municipalité remettait un cadeau aux enfants jusqu'à l'âge de 13 ans.

Ce n'était donc pas possible et il n'était pas question de ne rien faire.

Il était d'abord envisagé d'offrir à chaque enfant deux places de cinéma mais vu le changement d'exploitant du cinéma de Saverne, ce n'était pas possible.

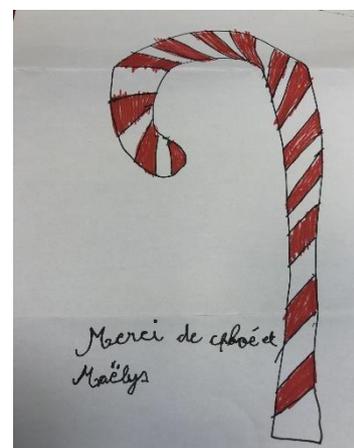
La commission des « fêtes » a donc décidé de remettre un bon cadeau d'une valeur de 10 euros.

Le bon est à valoriser dans le magasin de jouets SAJOU de Saverne. C'est aussi une manière de soutenir le commerce de proximité de la région.

Le bon est valable jusqu'à fin février 2021. Il suffit de le présenter à la caisse, le gérant du magasin ayant à disposition la liste des enfants concernés.

LA PAROISSE COMMUNIQUE

- **Dimanche 17/01 à 10h45** : culte commun à Ernolsheim
- **Dimanche 24/01 à 09H30** : célébration œcuménique à Dossenheim
- **Dimanche 31/01 à 10H00** : culte de famille à Neuwiller
- **Dimanche 07/02 à 09H30** : culte à Ernolsheim / élections des conseillers presbytéraux
- **Dimanche 14/02 à 09H30** : culte commun à Dossenheim / 2^{ème} tour élections des conseillers presbytéraux (si nécessaire)
- **Dimanche 21/02 à 09H30** : culte commun à Ernolsheim
- **Dimanche 28/02 à 10H45** : culte commun à Dossenheim
- **Dimanche 07/03 à 10H45** : culte à Ernolsheim



OFFRE DE LOCATION

La commune loue un appartement au 1^{er} étage du Presbytère.

Il s'agit d'un 4 pièces, cuisine équipée, avec salle de bain, WC séparé et garage. Un potager est également disponible. Il est libre de suite.

Pour tout renseignement s'adresser à la mairie au 03.88.70.00.08.

A VOS AGENDAS : 1^{er} trimestre 2021

Les manifestations à venir (sous réserve de l'évolution de l'épidémie) :

- **Mardi 12 janvier** : après-midi seniors-UNIAT
- **Vendredi 22 janvier** : AG Amicale des pompiers
- **Samedi 23 janvier** : tournoi belote/Football Club
- **Samedi 30 janvier** : soirée moules-frites/Football Club
- **Samedi 06 février** : AG Club Vosgien
- **Vendredi 12 février** : AG Producteurs de fruits
- **Mardi 16 février** : après-midi seniors-UNIAT
- **Mercredi 17 février** : carnaval des enfants
- **Vendredi 19 février** : AG Association de pêche
- **Samedi 27 et dimanche 28 février** : carpes-frites/Arelser Sport Kumpels
- **Samedi 06 mars** : AG Arelser Sport Kumpels
- **Vendredi 19 mars** : après-midi Seniors-UNIAT
AG Donneurs de sang
- **Samedi 20 mars** : nettoyage de printemps
- **Jeudi 25 mars** : don du sang
- **Samedi 27 mars** : AG UNIAT
- **Dimanche 28 mars** : Doner kebab/FCE

BIBLIOTHEQUE



Horaires d'ouverture :

Lundi : 18h-19h
Mercredi : 10h-12h et 14h-16h
Samedi : 14h-17h

Masque et gestes barrières obligatoires. Solution hydroalcoolique à disposition.

Si des changements devaient avoir lieu, les informations sont diffusées sur la porte de la bibliothèque. Pour toute question, n'hésitez pas à envoyer un message à bibliotheque.ernolsheim@orange.fr

INFOS UTILES



- **Nouveaux habitants** : Vous venez de vous installer au village courant 2020, merci de vous présenter en mairie pour vous y inscrire afin de permettre de tenir à jour la liste des habitants de la commune.

- **Noël des enfants – Rappel** :

Les bons d'achat offerts aux enfants pour Noël sont à valoriser au magasin SAJOU de Saverne avant le 01^{er} mars 2021.

- **Dates des battues 2021 (en forêt)** : le 10/01 et le 30/01

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE SAVOIR VIVRE

CHUTE de NEIGE :

En cas de chute de neige, il est rappelé aux propriétaires et locataires qu'ils sont tenus de dégager les trottoirs attenants à leur immeuble. S'il n'y a pas de trottoir il faudra dégager sur une largeur de 1 mètre.

La neige et la glace sont à mettre sur un tas et ne doivent en aucun cas être jetées sur la chaussée ni recouvrir les bouches d'égout.

Pensez également à protéger vos compteurs d'eau du gel.

DEJECTIONS des CHIENS :

Il est rappelé que les déjections de chien sur les voies publiques, trottoirs, espace de jeux publics pour enfants et espaces verts publics sont interdites.



DEPOTS SAUVAGES d'ORDURES :

Il est rappelé que le dépôt sauvage d'ordures est réprimandé par la loi. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens en 2019.

